

Objectifs	✓ Favoriser l'accès des jeunes à une formation payante										
Organisme porteur du dispositif	✓ Communauté de Communes de Charente Limousine ✓ Contact CDC 05 45 84 14 08, contact@charente-limousine.fr										
Bénéficiaires	✓ Jeunes domiciliés sur le territoire de Charente Limousine (16 à 25 ans)										
Calcul et modalités pratiques de l'aide	✓ La participation financière de la Communauté de communes de Charente Limousine sera de 50 à 400 € en fonction du quotient familial avec plafond de ressources <table border="1"> <thead> <tr> <th>QF CAF</th><th>Montant aide</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1501-2000</td><td>50 €</td></tr> <tr> <td>1001- 1500</td><td>150 €</td></tr> <tr> <td>501-1000</td><td>300 €</td></tr> <tr> <td>0-500</td><td>400 €</td></tr> </tbody> </table> ✓ Cette aide ne sera pas applicable à des stagiaires dans le cadre de leur formation continue ✓ Le stage pratique devra être réalisé dans un accueil collectif de mineurs dont le siège est en Charente Limousine ✓ La demande devra être déposée avant le début du 1^{er} stage ✓ L'aide sera versée en 2 temps, 50% à la fin du 1^{er} stage (sur présentation de l'attestation) et 50 % à la fin du 3^{me} stage (sur présentation de l'attestation) ✓ La subvention ne sera pas automatique, il reviendra à la Commission d'apprécier au cas par cas le besoin d'accompagnement dans la limite de l'enveloppe allouée	QF CAF	Montant aide	1501-2000	50 €	1001- 1500	150 €	501-1000	300 €	0-500	400 €
QF CAF	Montant aide										
1501-2000	50 €										
1001- 1500	150 €										
501-1000	300 €										
0-500	400 €										
Pièces demandées	✓ Pièce d'identité recto / verso en cours de validité ✓ Relevé d'Identité Bancaire (RIB) du bénéficiaire (uniquement compte courant). Pour les mineurs : RIB avec mention « administrateur légal », à défaut une autorisation de versement signée du représentant légal sera demandée. ✓ Un courrier signé du jeune prétendant à la bourse adressé à l'intention du Président de la CCCL ✓ Une copie de l'attestation CAF précisant le Quotient Familial du demandeur ou du foyer auquel il est rattaché ✓ Une attestation de l'accueil de loisirs de Charente Limousine dans lequel le stage pratique sera réalisé ✓ Une attestation sur l'honneur précisant les autres organismes financeurs sollicités et les montants sollicités										
Procédure d'instruction, d'attribution et de versement de l'aide	✓ Dépôt de la demande auprès de la CCCL ✓ Instruction menée par les services de la CCCL ✓ Avis de la Commission Politiques Sociales, Santé, Solidarités Communautaires ✓ Validation de la décision d'attribution par le Bureau Communautaire										
Modalités de versement de l'aide	✓ Le paiement de la subvention interviendra : - en deux fois, l'acompte à la fin du stage pratique, et le solde à la fin du stage d'approfondissement - sur présentation des pièces justificatives nécessaires										

LES DEMARCHES D'INSCRIPTION

Avoir 16 ans le 1er jour de la session de formation générale.

1- S'ENREGISTRER POUR AVOIR UN NUMERO JEUNESSE ET SPORT

1. Connectez-vous sur <http://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd/> et localisez-vous sur la carte de la région Nouvelle-Aquitaine.
2. Cliquez sur « s'inscrire »
3. Sélectionnez votre cas de figure et suivez les instructions.
4. N'oubliez pas de confirmer votre pré-inscription en cliquant sur le lien du mail que vous aurez reçu. Notez soigneusement votre n° d'inscription car vous en aurez besoin tout au long de votre formation.

2- CHOISIR UNE SESSION DE FORMATION QUI CONVIENT ET S'INSCRIRE EN LIGNE

1. Se connecter à l'organisme de formation et s'inscrire sur la session retenue
2. Un acompte est généralement demandé.
3. Fournir les pièces obligatoires demandées :
 - Une autorisation parentale signée pour les mineurs

3- RECERCHER LES FINANCEMENTS POSSIBLES

Différents organismes peuvent apporter des aides sur la formation BAFA

- La région Aquitaine (sous conditions)
- Le département de la Charente
- La Caisse d'allocations familiales
- La Communauté de communes de Charente Limousine (pour les résidents en Charente Limousine)
- Certaines communes
- Voir auprès du comité d'entreprise des parents (CE)

ci-joint le lien d'une vidéo qui explique les démarches d'inscription au BAFA :

<https://youtu.be/KfEZIUe2M0g>

LE BAFA C'EST QUOI



Communauté de Communes de Charente Limousine

8, rue fontaine des jardins 16500
CONFOLENS



05 45 84 14 08



<https://www.charente-limousine.fr>

LE BAFA

Le BAFA, c'est...

- Un brevet qui permet d'encadrer des enfants et des jeunes pendant leurs vacances, mais aussi le mercredi, avant et après l'école,
- Une formation **courte et pratique**, en **3 étapes**, accessible dès 16 ans,
- **Une porte d'entrée vers le métier d'animateur/rice.**

Le BAFA te prépare :

- À organiser des animations de qualité auprès des enfants et des jeunes,
- À prendre en compte leurs particularités,
- À veiller à leur bien-être,
- À vivre des temps collectifs riches et uniques,
- À vivre et travailler en équipe.

C'est aussi un brevet reconnu et délivré par l'État

Sur le plan réglementaire, il a pour objectif de préparer le futur animateur ou la future animatrice à exercer les fonctions suivantes :

- Assurer la sécurité des enfants et des jeunes,
- Participer à un projet pédagogique,
- Construire une relation de qualité avec les enfants et les jeunes,
- Développer les relations entre les différents acteurs,
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités,
- Accompagner les enfants et les jeunes dans la réalisation de leurs projets,
- Transmettre et faire partager les valeurs de la République et la laïcité.

Le BAFA est un titre reconnu dans beaucoup de professions et une formation utile toute la vie !



Le Bafa se compose de 3 étapes qui sont à effectuer dans l'ordre et sur une durée de 30 mois maximum.

Tu es évalué(e) à chaque étape par l'équipe de formation ainsi que par le directeur/ la directrice de ton stage pratique. Cette évaluation donne lieu à une appréciation écrite.

1ère étape : la formation générale - 8 jours minimum

Une formation théorique et pratique :

- Connaître les publics et les structures qui les accueillent : enfants, adolescents, séjours de vacances, accueils de loisirs,
- Découvrir, préparer et animer des jeux, des chants, des activités,
- Travailler en équipe, vivre et s'organiser en groupe.
-

Plusieurs formules existent : pension complète, demi-pension ou externat.

2ème étape : le stage pratique - 14 jours minimum

C'est une étape forte de ton cursus, au sein d'une équipe et en situation réelle avec un groupe d'enfants. Il peut se faire en séjour de vacances comme en accueil de loisirs, dans tout type de structure dès lors **qu'elle est déclarée auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale** (DDCS ou DDCSPP de ton département).

Tu disposes **de 18 mois** après ta formation générale pour accomplir ce stage. C'est à toi d'accomplir les démarches pour trouver ce stage et être recruté(e).

3ème étape : l'approfondissement ou la qualification - 6 ou 8 jours minimum

C'est la **dernière étape de ta formation**, tu as le choix entre approfondir un thème ou te spécialiser sur une compétence sportive dans le cadre de la qualification. Cette étape ressemble dans la forme à la 1ère étape et s'articule autour de plusieurs objectifs :

- L'analyse de ton stage pratique,
- La consolidation et l'enrichissement des acquis des étapes précédentes, notamment sur les aspects réglementaires,
- Et la découverte d'une thématique particulière. Dans le cadre de la qualification, l'obtention de celle-ci te donne des prérogatives pour encadrer une activité sportive réglementée.
-

Après cette formation, tu dois attendre la décision du jury BAFA qui valide ton cursus. Il y a un jury dans chaque département : il dépend de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale [DDCS ou DDCSPP]. Le jury prend en compte les appréciations de chacun de tes stages pour donner sa décision.

LES AIDES POSSIBLES

Pour ce 3ieme stage BAFA, la Communauté de Communes de Charente-Limousine n'attribue pas de financement particulier. Toutefois vous pouvez avoir des aides via



LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

De 90€ à 106€ (stage petite enfance) – bourse déduite au moment de la validation d'inscription.



CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE

200€ si vous êtes étudiant(e) : vous devez être boursier de l'Education Nationale pour obtenir l'aide financière du Département ou être demandeur d'emploi, salarié(e), en formation ou en apprentissage



CONSEIL REGIONAL NOUVELLE AQUITAINE

200€ aide versée directement au candidat et si vous ne l'avez pas déjà obtenue pour le BAFA (1) et dans la limite des frais réels engagés.

AUTRES AIDES POSSIBLES...

Votre commune de résidence

Les comités d'entreprises

La MSA...

Contact : Éric MAHOT

Référent BAFA Communauté de Communes de Charente-Limousine

Tel : 06 12 97 33 88

Mail : eric.mahot@charente-limousine.fr

ORGANISMES DE FORMATION

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



<http://bafa-nouvelleaquitaine.org/>

LES FRANCAS



<https://www.bafa-lesfrancas.fr/recherche-de-stage>

L'UFCV



<https://bafa.ufcv.fr/Le-BAFA/Le-BAFA-c'est-quoi>

CEMEA



<https://www.cemea-nouvelle-aquitaine.fr/les-formations-des-cemea-de-nouvelle-aquitaine/les-formations-volontaires/la-formation-bafa>

AROEVEN



<https://www.aroeven.fr/bafa-bafd>